MAZARS

Fonds pour les Soins Palliatifs

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

MAZARS

Fonds pour les Soins Palliatifs

Siège social : 38 rue Copernic 75016 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres du Conseil d'Administration,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds de dotation pour les Soins Palliatifs, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier . Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Trésorier et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie le 21 février 2013

Le commissaire aux comptes

MAZARS

CYRILLE BROUARD

FONDS POUR LES SOINS PALLIATIFS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2012

F.P.S.P.

Fonds de Dotation

Régi par la loi n°2008-776 du 4 août 2008
et le décret n°2009-158 du 11 février 2009
Siège associatif : 38, rue Copernic
75 116 Paris

SOMMAIRE

I – BILAN ACTIF – PASSIF

II – COMPTE DE RESULTAT

III – ANNEXE

FONDS POUR LES SOINS PALLIATIFS

I – BILAN ACTIF

FONDS POUR LES SOINS PALLIATIFS - 31 DECEMBRE 2012 - EN EURO				
1. ACTIF	Au 31 Décembre 2012			Au 31 Déc. 2011
	VALEUR BRUTE	Amortissement et provision	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATION INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets, licences, marques, procedés, droit et valeurs similaires				
Autre immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATION CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Prêts				
Autres immobilisations financières	956,80		956,80	956,80
TOTAL I	**956,80**	**0,00**	**956,80**	**956,80**
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS EN COURS :				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES D'EXPLOITATION :				
Subventions et produits autres à recevoir				
Autres créances	100 000,00		100 000,00	
Valeurs mob. de plact. et Disponibilités placées	10 000,00		10 000,00	10 000,00
Autres Disponibilités	384 692,69		384 692,69	16 860,70
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	**494 692,69**	**0,00**	**494 692,69**	**26 860,70**
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES III				
RIMES REMBOURSEMENTS/PLUSIEURS EXERCICES IV				
ECARTS DE CONVERTION ACTIF V				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**495 649,49**	**0,00**	**495 649,49**	**27 817,50**

I – BILAN PASSIF

FONDS POUR LES SOINS PALLIATIFS - 31 DECEMBRE 2012 - EN EURO		
2. PASSIF	**Periode du 01/01/12 au 31/12/12**	**Periode du 01/01/11 au 31/12/11**
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Report à nouveau	14 242,20	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	0,00	14 242,20
TOTAL I	**14 242,20**	**14 242,20**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II	**0,00**	**0,00**
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	465 000,00	
TOTAL III	**465 000,00**	**0,00**
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 700,56	12 618,50
Dettes fiscales et sociales	11 749,93	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	956,80	956,80
Autres dettes		
COMPTE DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (*)		
TOTAL IV	**16 407,29**	**13 575,30**
ECARTS DE CONVERTION PASSIF V		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**495 649,49**	**27 817,50**
(*) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 700,56	12 618,50

II – COMPTE DE RESULTAT

FONDS POUR LES SOINS PALLIATIFS - 31 DECEMBRE 2012 - EURO				
II -COMPTE DE RESULTAT	EXERCICE du 01/01/2012 au 31/12/2012	%	EXERCICE du 01/01/2011 au 31/12/2011	%
PRODUITS D' EXPLOITATION				
Dons des personnes morales	649 065,00	95,24	165 000,00	83,19
Dons des particuliers	32 446,40	4,76	33 353,05	16,81
	681 511,40	100,00	198 353,05	
CHARGES D' EXPLOITATION				
Services extérieurs non récurrents	39 468,00	5,79	120 156,19	60,58
Services extérieurs récurrents	31 352,39	4,60	21 496,60	10,84
Impôts et taxes	276,98	0,04	0,00	-
Personnel: rémunérations brutes	20 851,32	3,06	25 180,54	12,69
Personnel: charges sociales	11 680,31	1,71	11 465,20	
Subventions accordées	112 882,41	16,56	6 000,00	
Dotations aux amortissements et aux provisions:				
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	0,00	0,00	0,00	-
Sur immobilisations:dotations aux provisions	0,00		0,00	
Sur actif circulant: dotations aux provisions	0,00		0,00	
Pour risques et charges: dotations aux provisions	0,00		0,00	
Autres charges	0,00	0,00	0,00	-
	216 511,40	31,77	184 298,53	92,91
RESULTAT D' EXPLOITATION	465 000,00	68,23	14 054,52	7,09
PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	187,68	0,09
CHARGES FINANCIERES	0,00		0,00	
RESULTAT FINANCIER	0,00	0,00	187,68	0,09
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	465 000,00	68,23	14 242,20	7,18
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00		0,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00
ENGAGEMENT A REALISER SUR SUBVENTIONS AFFECTEES	465 000,00		0,00	
Impôt sur les Sociétés des Organismes Sans But Lucratif	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	681 511,40	100,00	198 540,73	100,09
TOTAL DES CHARGES	216 511,40	31,77	184 298,53	92,91
RESULTAT NET (Excédent ou Perte)	0,00	0,00	14 242,20	7,18
L'ANNEXE FAIT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS				

III - ANNEXE

Au bilan avant répartition arrêté à la date du 31 décembre 2012, dont le total est de 495.649,49 €,
Et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat nul à l'équilibre de 0 €.

Les notes et tableaux qui suivent font partie intégrante des comptes présentés.

SOMMAIRE DES NOTES ET TABLEAUX

INTRODUCTION

1 – Règles, méthodes comptables
2 – Fait significatif
3 – Principales modalités retenues
4 – Autres renseignements

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

5 – Etat de l'actif immobilisé
6 – Etat des amortissements
7 – Etat des provisions
8 – Etat des échéances des créances
9 – Etat des échéances des dettes
10 – Produits à recevoir
11 – Charges à payer
12 – Charges et produits constatés d'avance
13 – Analyse de la variation des fonds associatifs
14 - Analyse de la variation des fonds dédiés
15 – Compte annuel d'Emploi des Ressources

FONDS POUR LES SOINS PALLIATIFS

1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du plan comptable général et de ses adaptations aux associations, fondations et fonds de dotation, prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable CRC 99-01 du 16 février 1999.

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés conformément aux principes de bases suivants :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation, notamment :

- Le Plan Comptable Général réécrit ;
- Le règlement n° 99-01 du CRC ;
- Le règlement n° 09-01 du CRC
- Le règlement n° 2008-12 du CRC relatif au compte d'emploi des ressources provenant de la générosité du public.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

2 – FAITS SIGNIFICATIFS

Il s'agit du second exercice du Fonds de dotation pour les Soins Palliatifs dont la création a été déclarée le 10 décembre 2010 et publiée au Journal Officiel le 01 janvier 2011.

Par arrêté en date du 16 avril 2012, la Préfecture de Paris a renouvelé son autorisation donnée au fonds pour faire appel à la générosité du public jusqu'au 31 décembre 2012. Il en résulte l'élaboration d'un compte d'emploi des ressources compris dans l'annexe aux comptes et joint, conformément à la législation, au rapport d'activité qui sera adressé à la Préfecture avant le 30 juin 2013.

Le Fonds a mandaté le Cabinet Mazars pour procéder à l'audit des comptes de l'exercice 2012 en qualité de commissaire aux comptes.

3 – LES PRINCIPALES MODALITES RETENUES

- **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Néant

- **Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement**

Les immobilisations financières correspondent à un mois de caution au titre de la convention de mise à disposition de locaux par Arthur Straight soit 956,80 €. La convention porte sur une durée de un an, renouvelable tacitement, une seule fois.

Les placements de 10.000 € correspondent à un fonds SPIRICA (groupe Crédit Agricole) au titre desquels 50 € ont été prélevés à la souscription ; La valeur liquidative est à ce jour supérieure au nominal souscrit et cette plus-value sera créditée lors de la liquidation finale du placement. Etant donné le caractère non significatif des frais et intérêts, nous avons conservé la valeur historique du placement au 31 décembre 2012.

4 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

4–1 Régime fiscal

En tant qu'organisme sans but lucratif, le fonds de dotation est exonéré de tout impôt sur les sociétés, de la TVA ainsi que de la CET et de la taxe d'apprentissage. En revanche il ne récupère pas la TVA sur les charges externes et les investissements. Il est passible de la taxe sur les salaires (en l'occurrence inférieure à l'abattement annuel) et de la taxe de formation professionnelle continue ainsi que de la taxe d'habitation. En ce qui concerne les produits des placements, la dotation n'ayant enregistré aucune augmentation en 2012, une déclaration d'impôt sur les sociétés des organismes sans but lucratif est déposée au titre de l'année 2012.

4–2 Effectif :

L'effectif moyen salarié est de 1 personne équivalent temps plein pour l'année 2012.

4-3 Engagements hors bilan reçus

Le Fonds a reçu de la part de plusieurs donateurs des engagements de versements destinés à financer des projets pour les années 2013 et les années suivantes pour un montant total de 445 000 €. Au 31 janvier 2013, sur le total de ces engagements, un montant de 170 000 € a déjà été encaissé par le Fonds. Au 31 décembre 2012, compte tenu des dépenses déjà engagées, un montant total de 100 000 € a été inscrit en produits à recevoir.

4-4 Engagements hors bilan donnés

Le Fonds a dans le cadre de ses missions pris des engagements de versements pour les années à venir aux bénéfices de projets pour le développement des soins palliatifs dont la partie correspondant aux financements affectés et encaissés est inscrite dans la rubrique des fonds dédiés pour un montant total de 465 000 €.

FONDS POUR LES SOINS PALLIATIFS - 31 DECEMBRE 2012 - EURO				
5 - ETAT DE L' ACTIF IMMOBILISE	Valeur au 01/01/2012	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2012
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	0,00	0,00		0,00
	0,00	**0,00**		**0,00**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations	0,00			0,00
Matériel de transport	0,00	0,00		0,00
Matériel de bureau et Informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
Mobilier de bureau	0,00	0,00		0,00
	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Prêts au personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements	956,80	0,00	0,00	956,80
	956,80	**0,00**	**0,00**	**956,80**
	956,80	**0,00**	**0,00**	**956,80**

FONDS POUR LES SOINS PALLIATIFS

31 décembre 2012

FONDS POUR LES SOINS PALLIATIFS - 31 DECEMBRE 2012 - EURO				
6 - ETAT DES AMORTISSEMENTS	Amortissements 01/01/2012	Dotation	Reprise/ Sortie	Au 31/12/2012
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations	0,00	0,00		0,00
Matériel de transport	0,00	0,00		0,00
Matériel de bureau et Informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
Mobilier de bureau	0,00	0,00		0,00
	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Prêts au personnel				
Dépôts et cautionnements		0,00		0,00
		0,00		
	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**

FONDS POUR LES SOINS PALLIATIFS - 31 DECEMBRE 2012 - EURO				
7 - ETAT DES PROVISIONS	Montant au 01/01/2012	Dotation	Reprise	Montant au 31/12/2012
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Immobilisations financières				
Créances				
	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques :				
Provisions pour charges :				
	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**

31 décembre 2012

FONDS POUR LES SOINS PALLIATIFS - 31 DECEMBRE 2012 - EURO			
8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d' un an
Prêts au personnel	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements	956,80	956,80	0,00
Fournisseurs - acomptes versés sur commandes	0,00	0,00	0,00
Usagers	0,00	0,00	0,00
Autres Créances (yc produits à recevoir)	100 000,00	100 000,00	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	0,00
	100 956,80	100 956,80	0,00

9 - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES	Montant brut	Dont a un an au plus	Dont a plus d' un an et à 5 ans au plus
Fournisseurs "activité courante"	3 700,56	3 700,56	0,00
Fournisseurs d'immobilisations	956,80	956,80	0,00
Provision congés payés (bruts et charges)	2 366,74	2 366,74	0,00
Charges sociales	9 383,19	9 383,19	0,00
Taxes	0,00	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	0,00	0,00	0,00
	16 407,29	16 407,29	0,00

31 décembre 2012

FONDS POUR LES SOINS PALLIATIFS - 31 DECEMBRE 2012 - EURO

10 - PRODUITS A RECEVOIR	2012	2011
Produits d'exploitation à recevoir	100 000,00	0,00
Produits financiers à recevoir	0,00	0,00
TOTAL	**100 000,00**	**0,00**

11 - CHARGES A PAYER	2012	2011
Montant des charges à payer inclus dans les postes du bilan		
Factures non parvenues	4 657,36	956,80
Congés à payer	2 366,74	0,00
Taxes à payer	0,00	0,00
Dettes sociales diverses à payer	9 383,19	0,00
	16 407,29	**956,80**

12 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D' AVANCE	2012	2011
Charges payées davance	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	0,00	0,00

FONDS POUR LES SOINS PALLIATIFS - 31 DECEMBRE 2012 - EURO

13 - VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	Valeur au 01/01/2012	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2012
Dotation non consomptible	0,00	0,00	0,00	-
Report à nouveau	0,00	14242,2	0,00	14 242,20
Affectation du résultat de l'exercice 2011	14 242,20	0,00	14 242,20	-
Résultat de l'exercice 2012	0,00	0,00	0,00	- 0,00
TOTAL	**14 242,20**	**14 242,20**	**14 242,20**	**14 242,20**

FONDS POUR LES SOINS PALLIATIFS - 31 DECEMBRE 2012 - EURO					
14 - VARIATION DES FONDS DEDIES		Valeur au 01/01/2012	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2012
Fonds dédiés		0,00	540 000,00	75 000,00	465 000,00

Le détail de la répartition des fonds dédié par projet est le suivant :

euros		TOTAL DES OPERATIONS		465000	328000	110000	27000
TIERS	PROJET	MONTANT	PERIODE	31.12.12	dont 2013	dont 2014	dont 2015
NOVARTIS	Vous etes mon rayon de soleil	75000	2013	75000	75000	0	0
NOVARTIS	Plate-forme e-findevie et Handicap	170000	2013	154600	100600	27000	27000
NOVARTIS	Avec nos proches	195000	2013/2014	175400	92400	83000	0
FOND BETT	Séjour de répit centre equestre	100000	2012/2013	60000	60000	0	0

15 – COMPTE d'EMPLOI des RESSOURCES

Le Compte d'Emploi des Ressources est présenté à la page suivante.

Il a été établi en conformité avec le règlement CRC 2008-12.

Il appelle les précisions suivantes :

15-1 Définition des missions sociales

Les missions sociales sont définies par les articles des statuts consacrés à l'objet et aux moyens d'action du fonds et notamment:

- soutenir et conduire toute activité d'intérêt général et d'assistance à caractère social et scientifique visant à valoriser, promouvoir et accompagner le développement et la diffusion des soins palliatifs auprès des soignants, des personnes professionnelles ou non professionnelles engagées au service des malades, de leurs familles et de leurs proches, ainsi qu'auprès du grand public ;
- faire progresser la connaissance sur les soins palliatifs et apporter des réponses d'avenir ;
- soutenir les projets, notamment à caractère scientifique, qui correspondent le mieux à la vacation du fonds ;
- financer ou organiser des colloques, congrès, séminaires, formations en rapport avec l'objet ;
- éditer des ouvrages et documents d'information.

15-2 Répartition des charges entre les trois grandes catégories de dépenses

Les dépenses ont été soit affectées directement, soit en fonction de la répartition des temps précisés par la Directrice Générale en 2012, à savoir :

- 40% aux missions sociales ;
- 40% à la recherche de ressources
- 20% au fonctionnement du Fonds.

Les investissements immatériels nécessaires au lancement du fonds ont été affectés en totalité au poste « fonctionnement ».

15-3 Règles d'affectation des différentes ressources aux financements des charges

La majorité des financements et engagements reçus au cours de l'exercice 2012, soit 649 065 €, vient de personnes morales.

Les dons des particuliers ont été considérés comme provenant tous de la générosité du public. Ces derniers ont prioritairement été affectés au financement des missions sociales et le solde à celui des dépenses récurrentes de fonctionnement.

Les contributions des personnes morales ont été affectées au financement des dépenses de recherche de fonds et à celui des investissements immatériels intégrés aux dépenses de fonctionnement.

15-4 Valorisation du bénévolat

Le bénévolat correspond à la contribution de la Directrice Générale qui a réduit son temps de travail rémunéré pour cet exercice, ainsi qu'au temps passé par des membres du conseil d'administration sur des actions et dossiers gérés par le Fonds. Il a été valorisé en fonction des données du contrat de travail et des charges patronales induites.

Il a été réparti entre les trois grandes catégories de dépenses, de la même façon que les rémunérations et charges décaissées, en fonction de la répartition du temps de travail indiquée au titre de 2012 par la Directrice et les personnes concernées.

Fonds Pour les Soins Palliatifs: Compte d'Emploi des Ressources 2012 (en €)

	(1)	(3)		(2)	(4)
EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	**RESSOURCES**	Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		0,00
1- MISSIONS SOCIALES	138 546,81	32 446,40	1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	32 446,40	32 446,40
1-1 Réalisées en France	*138 546,81*	*32 446,40*	*1-1 Dons et legs collectés*	*32 446,40*	*32 446,40*
- Actions réalisées directement	45 616,32	32 446,40	- Dons manuels non affectés	32 446,40	32 446,40
- Versements à d'autres organismes agissant en France	92 930,49	-	- Dons manuels affectés	-	-
			- Legs et autres libéralités non affectés	-	-
1-2 Réalisées à l'étranger	-	-	- Legs et autres libéralités affectés	-	-
- Actions réalisées directement	-				
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes	-	-	*1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public*	-	-
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	25 664,40	-			
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	-	-			
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés	25 664,40	-			
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-		2- AUTRES FONDS PRIVES	649 065,00	
			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	-	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	52 300,20		4- AUTRES PRODUITS	-	
		32 446,40			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	216 511,40		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	681 511,40	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS			II- REPRISES AUX PROVISIONS	-	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	465 000,00		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	-	
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		-
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-	
TOTAL GENERAL	681 511,40		TOTAL GENERAL	681 511,40	32 446,40
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		-			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		32 446,40	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		32 446,40
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		-

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Missions sociales	12 166	Bénévolat	37 170
Frais de recherche de fonds	14 098	Prestations en nature	
Frais de fonctionnement et autres charges	10 906	Dons en nature	
TOTAL	37 170	TOTAL	37 170